

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 JANVIER 2021

**Présents :** M. Colino, M. Courant, Mme Havard ? M. de Saint Nicolas, Mme Sozzi, M. Blin, Mme Martelin-Poder, Mme Piron, M. Troussier, Mme Gourdou , M. Jehanne, Mme Turgis , Mme Marnier, Mme Delaunay, M. Forant.

**Secrétaire de séance :** M. Blin

Monsieur Colino, maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il présente le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

### **1. Demande d'aide financière**

Le conseil municipal à l'unanimité attribue une aide financière à une famille en difficulté.

### **2. Exonération de taxe foncière non bâtie sur les terrains agricoles exploités en agriculture biologique**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (10 voix pour, 5 abstentions) exonère de taxe foncière sur les propriétés non bâties les terres agricoles exploitées en agriculture biologique.

### **3. Effacement de réseaux rue de Bully – projet définitif**

Monsieur le maire présente au conseil municipal le dossier établi par le SDEC Energie relatif à l'effacement des réseaux rue de Bully. Le coût total de cette opération est estimé à 132 329.38€ TTC et la participation communale s'élève à 57 153.72€.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet.

### **4. Composition de la commission d'évaluation des charges transférées « CLECT » - Désignation des représentants de la commune**

Le conseil municipal désigne M. Luc de Saint Nicolas représentant titulaire et M. Sylvain COLINO représentant suppléant à la commission d'évaluation des charges transférés.

### **5. Ouverture de crédits**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ouvre 130 euros de crédits au compte 678 « Autres charges exceptionnelles ».

### **6. Délibération suite au retrait d'une délégation**

Suite au retrait par M. le maire de la délégation de Mme Havard, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien ou non de celle-ci dans ses fonctions d'adjoint.

Le conseil municipal, après vote à bulletin secret, décide de ne pas maintenir Mme Havard dans ses fonctions d'adjoint.

(10 voix contre le maintien, 3 voix pour le maintien, 2 abstentions)